

**Madame Agnès BUZYN**  
**Ministre des solidarités et de la santé**  
**14, av. Duquesne**  
**75350 PARIS Cedex 07 SP**

Perpignan, le 19 juin 2019

**Objet : Préavis de grève**

Madame la Ministre,

Nous avons l'honneur de déposer auprès de vous un préavis de grève national, appelant à l'amélioration des conditions de travail des médecins hospitaliers du pôle Urgences et Médecins aigüé du Centre Hospitalier de Perpignan pour le mardi 25 juin 2019 à partir de 9 heures et pour une durée illimitée. Ce mouvement est conforme au 3<sup>e</sup> alinéa de l'art. 3 de la loi n° 63-777 du 31 juillet 1963 relative à certaines modalités de la grève dans les services publics.

Nous attirons votre attention sur le fait que **ce préavis est valable pour l'ensemble des personnels médicaux exerçant dans le pôle Urgences et Médecine aigüé du centre hospitalier de Perpignan.**

Nous renouvelons la volonté des médecins hospitaliers de voir s'ouvrir de véritables négociations, en vue du règlement des revendications portées par l'action de ce personnel :

- Assurer les effectifs, paramédicaux et médicaux, prévus et nécessaires au bon fonctionnement du service
- Augmentation des effectifs,
- Titularisation des agent(e)s contractuel(le)s paramédicaux,
- Remise en conformité et augmentation du matériel pour une prise en charge de qualité du patient,
- Mise à disponibilité de lits pour assurer un service public de qualité,
- Assurer la santé physique et mentale ainsi que la sécurité des agent(e)s, comme mentionné par l'article L.4121-1 du Code du Travail.
- Ouverture de la maison médicale de garde de 8 h à minuit en semaine, en sus des horaires actuels
- Présence d'un médecin régulateur de la Permanence Des Soins Ambulatoires H24 7J/7

Dans l'attente, nous vous demandons de prévenir les chefs d'établissements visés par la législation précitée, afin de les rendre au respect du droit de grève.

Le SNPHARE rappelle que ses membres sauront prendre leurs responsabilités pour assurer la sécurité et les soins aux malades.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

